

Associations CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA RADIO et RADIOFIL
06 novembre 2016
BOURSE – EXPOSITION T.S.F. RADIOMANIA

ORGANISATION

I – Lieu :

Cette année, la municipalité met à disposition de nos Associations la **Maison des Sports de Clermont-Ferrand**.

L'adresse exacte : **Maison des Sports – Place des Bughes – 63000 Clermont-Ferrand**.

Pour tout renseignement concernant la situation, l'accès, les logements, les horaires... consulter le document « Logistique » en annexe.

II – La Bourse exposition

Elle est réservée aux membres des Associations C.H.C.R, C.I.R ou Radiofil, à jour de cotisation. Au titre des relations amicales inter-associatives, les membres des Associations autres ayant pour objet la radiodiffusion, la radiocommunication et les techniques anciennes (sur présentation d'une carte de membre) sont les bienvenus et bénéficient des mêmes conditions d'inscription.

Chaque adhérent définit ses souhaits en matière de surface d'exposition (nombre de tables – 1,20m x 0,80m). Toutefois, en fonction du nombre de participants, du nombre de tables disponibles et de la configuration générale des lieux, les organisateurs se réservent la possibilité de redistribuer les surfaces de façon à satisfaire le maximum de demandes et à assurer une certaine cohérence des objets exposés. Les objets et documents exposés doivent avoir un rapport avec la T.S.F., la Radiodiffusion, l'audio ancien ou les télécommunications anciennes.

III – Les conditions d'inscription

La volonté de gratuité totale pour les visiteurs a contraint les organisateurs à conserver le **droit d'inscription fixe (10 €)** destiné à financer une partie des frais directement liés à la location de la salle.

Par ailleurs, une participation financière est demandée aux exposants en fonction de la surface d'exposition souhaitée. Les conditions sont identiques à celles pratiquées l'an passé (voir modalités exactes dans le bulletin d'inscription joint) :

De 1 à 2 tables : **10 €** par table – 3 tables : **8,33 €** par table (1,20 m x 0,80 m) – 4 tables : **7,50 €** par table – au-delà : **7 €** x Nombre de tables.

IV – Montage, exposition, démontage

L'installation peut commencer la veille : **samedi entre 16H et 19H exclusivement**. A défaut le dimanche matin de 7H00 à 9H00 maximum.

Très sécurisée au niveau des accès, la salle ne sera pas gardée la nuit. Toutefois, en cas de vols ou dégradations, ni la municipalité ni Radiofil (ou tout autre club) ne pourra voir sa responsabilité engagée. Il va de soi que les objets de valeur ne doivent pas être déposés avant le dimanche matin.

Un grand parking gratuit est situé devant la Maison des Sports et autour de la Place des Bughes.

Les tables d'exposition (L=1,20m, P=0,80m) seront installées par la municipalité.

Il est donc indispensable que les exposants s'inscrivent assez tôt pour pouvoir avoir des tables attribuées.

L'ouverture au public de la manifestation est prévue de 9H à 16H30 pour la TSF et de 10h à 16h30 pour les démonstrations d'avions radiocommandés. Les échanges de matériels et les transactions financières qui seront effectués pendant cette journée le seront sous l'entière responsabilité des vendeurs ou cédants. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables d'un quelconque différend. Le démontage commence dès la fermeture des portes et jusqu'à 16H30. Aucun démontage et/ou emballage ne sera toléré avant 13H30.

V – Le petit creux de midi

Le changement de prestataire pour fournir les repas nous a conduit à un changement d'organisation : les repas devront être réservés et payés à l'inscription sur le Bulletin d'inscription Radiomania. Le prix du menu est de 16 euros. Un service au détail sandwiches, boissons... sera possible le matin au bar central de la salle. Toutes informations sont mises rapidement sur le site Radiomania <http://perso.wanadoo.fr/radiomania> .

VI – Représentation des Associations

Chacune des Associations : C.I.R. et Radiofil, ,, bénéficiera d'un stand lui permettant de présenter ses activités et éventuellement ses fournitures et documentations. Chaque Association sera représentée par son Président ou par un responsable nommé à cet effet.

*Pour réserver votre emplacement d'exposant à la bourse exposition **RADIOMANIA** merci de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et de l'envoyer accompagné de votre règlement, **le plus rapidement possible**, à l'adresse indiquée sur le Bulletin d'inscription.*

Compte-tenu des frais engagés pour l'organisation de Radiomania nous devons éviter des annulations intempestives. Désormais l'annulation de l'inscription pour un stand exposant devra nous parvenir, par courrier ou par mail, au minimum 48 heures avant le jour de Radiomania pour pouvoir être prise en considération.